Die Oberbürgermeisterin

Stadt Köln

Informations au sujet des écoles d'enseignement secondaire pour les parents d'élèves

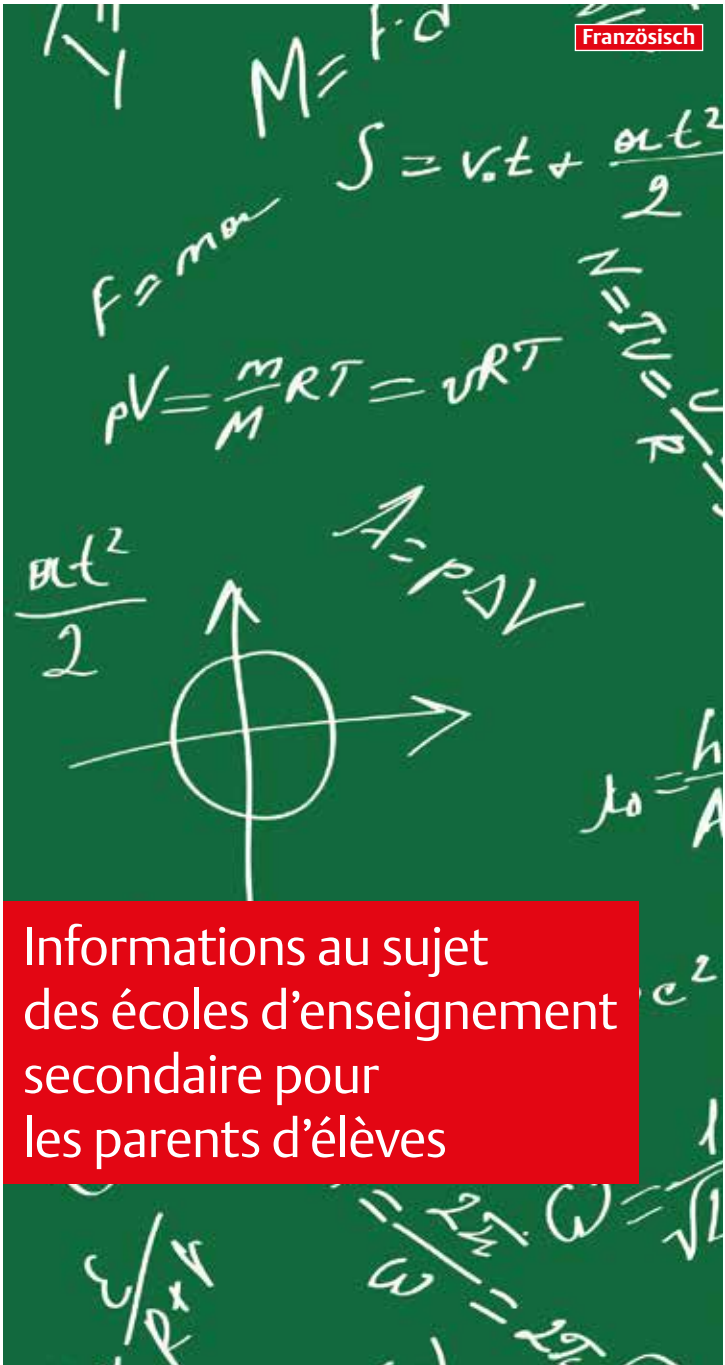

Informations au sujet des écoles d'enseignement secondaire pour les parents d'élèves

Informations au sujet des écoles d'enseignement secondaire pour les parents d'élèves

Chers parents,
chers responsables légaux,

votre enfant est dans la quatrième classe de l'école primaire et ira la prochaine année scolaire à un établissement d'enseignement secondaire.

Ce flyer vous donne un aperçu des différents types d'enseignement secondaire et vous donne des informations sur des thèmes divers concernant ce sujet.

Kommunales Integrationszentrum Köln

$E = mc^2$

Écoles d'enseignement secondaire après l'école primaire

Scolarité obligatoire
La loi prescrit que tous les enfants doivent aller à la l'école pendant au moins dix ans. Tout d'abord ils doivent aller à l'école primaire et ensuite pendant au moins six ans fréquenter une école d'enseignement secondaire général. Ensuite ils doivent aller ou dans une école professionnelle ou suivre le second cycle de lycée.

Écoles d'enseignement secondaire après l'école primaire
Il existe les écoles d'enseignement secondaire suivantes:

| Hauptschule (école secondaire élémentaire)
| Realschule (collège: filière intermédiaire entre le lycée et la Hauptschule)
| Gymnasium (lycée)
| Gesamtschule (Ecole globale regroupant les trois filières allemandes correspondant au premier et deuxième cycle français)

Les instituteurs et les institutrices de l'école primaire vous informent sur les différentes écoles d'enseignement secondaire et recommandent un type d'école d'enseignement secondaire pour votre enfant dans le bulletin de notes du premier semestre de la quatrième classe. Si vous désirez une autre forme d'école pour votre enfant, vous pouvez faire le choix vous-même.

| Hauptschule
La Hauptschule va de la cinquième classe à la dixième classe. (Sekundarstufe I - premier cycle de l'enseignement secondaire). Elle transmet une éducation générale de base, condition préalable minimale pour commencer une formation professionnelle. Tous les enfants ayant terminés avec succès la quatrième classe de l'école primaire peuvent aller à la Hauptschule.

| Realschule
La Realschule va de la cinquième classe à la dixième classe. (Sekundarstufe I – premier cycle de l'enseignement secondaire). Elle transmet une éducation générale plus approfondie qui permet à l'élève de se qualifier soit pour un cursus de formation professionnelle, soit pour un cursus de second cycle. Tous les enfants ayant terminés avec succès la quatrième classe de l'école primaire peuvent aller à la Realschule s'ils ont la recommandation de leur école primaire pour ce type d'école.

| Gymnasium
Le lycée va actuellement de la Sekundarstufe I ira de la cinquième classe à la neuvième et le Sekundarstufe II ira de la dixième classe à la douzième classe. Le Gymnasium transmet l'éducation générale la plus approfondie et débouche sur le diplôme général d'accès à l'enseignement supérieur (Abitur, baccalauréat). Le baccalauréat permet l'accès aux études universitaires ainsi qu'à une formation professionnelle (la plupart du temps raccourcie).
Tous les enfants ayant terminés la quatrième classe de l'école primaire avec succès peuvent aller au lycée s'ils ont la recommandation de leur école primaire pour le lycée.

| Gesamtschule
La Gesamtschule va de la cinquième classe à la dixième (Sekundarstufe I) et également de la onzième classe à la treizième, appelé second cycle de lycée (Sekundarstufe II). La Gesamtschule englobe la Hauptschule, la Realschule et le Gymnasium. Elle accueille des enfants de niveaux différents. La décision portant sur la question si l'enfant doit suivre un cursus élémentaire, moyen ou élevé est prise plus tard. Selon leur capacité les élèves suivront les cours de base ou les cours plus approfondis, ces derniers étant plus difficiles. C'est possible de faire toutes les diplômes.

Classes d'orientation et changement de type d'école

La cinquième et la sixième classe de la Hauptschule, de la Realschule et du Gymnasium sont considérées comme des classes d'orientation. Les enseignants observent les connaissances, les capacités et les aptitudes des enfants et les aident à se développer. Pendant cette phase d'orientation les élèves passent automatiquement de la cinquième classe à la sixième classe.

A la fin de la sixième classe l'école décide du passage de votre enfant en septième classe. Si l'enfant n'est pas admis, il devra redoubler la sixième classe. En même temps il sera décidé si votre enfant peut rester dans l'école d'enseignement secondaire choisie ou bien s'il doit changer pour un autre type d'école. Si l'école estime qu'un changement est préférable, elle en fera part aux parents et leur proposera un entretien consultatif.

Il est possible pour les élèves de la Realschule de changer de type d'école jusqu'au début de la neuvième classe.

Diplômes de fin d'études du premier cycle

On désigne les classe de la cinquième à la dixième classe de la Hauptschule , de la Realschule, du Gymnasium et de la Gesamtschule comme premier cycle de l'enseignement secondaire (Sekundarstufe I).
Les diplômes de fin d'études du premier cycle peuvent être acquis dans chacune des écoles d'enseignement secondaire.

Les diplômes du Sekundarstufe I sont les suivants:

| Diplôme de fin d'études secondaires après la neuvième classe

(Hauptschulabschluss après la neuvième classe).
Il est acquis dans toutes les écoles d'enseignement secondaire dès le passage en dixième classe.

| Diplôme de fin d'études secondaires après la dixième classe

(Hauptschulabschluss après la dixième classe).
Il est acquis dans toutes les écoles d'enseignement secondaire après la dixième classe.
Dans les Hauptschule ont obtient ce diplôme après avoir réussi avec succès la dixième classe, type A. Les matières d'enseignement dominantes dans la dixième classe, type A sont les sciences naturelles et les cours de technologie.

| Diplôme d'entrée dans un établissement secondaire technique

(Fachoberschulreife, mittlerer Bildungsabschluss – Diplôme de fin d'études secondaires moyen).
Il est acquis dans toutes les écoles d'enseignement secondaire après la dixième classe.
Dans les Hauptschule ont obtient ce diplôme après avoir

réussi avec succès la dixième classe, type B. Les matières d'enseignement dominantes dans la dixième classe, type B avec remarque de qualification sont l'allemand, l'anglais et les mathématiques.

| La « Fachoberschulreife » donnant le droit d'accès au second cycle de lycée..

Les adolescents qui ont obtenu des résultats au moins satisfaisant dans la dixième classe, type B d'une Hauptschule ou dans la dixième classe d'une Realschule peuvent accéder au second cycle de lycée. Pour la Gesamtschule le passage au second cycle de lycée est possible sous trois conditions: l'élève a participé de façon satisfaisante à au moins trois cours approfondis, ses résultats dans le cours de base et dans la matière obligatoire choisie sont au moins bons et ses résultats dans les autres matières sont au moins satisfaisants.

Écoles à plein temps

Les Gesamtschulen, beaucoup de Hauptschulen, quelques Realschulen et Gymnasien sont des écoles à plein temps. Elles offrent à leurs élèves la possibilité, en plus des cours du matin, de rester à l'école jusqu'à 16h00 afin d'étudier, de travailler et d'organiser leurs loisirs de manière intéressante. Ceci comporte des mesures de soutien supplémentaires, tout comme l'aide aux devoirs.

Education spécialisée

Les élèves ayant des handicaps ont besoin d'un très haut niveau de soutien scolaire individuel. Lorsque le niveau du handicap est tel qu'un besoin de soutien pédagogique spécialisé est constaté, les enfants peuvent être scolarisés dans des établissements scolaires d'enseignement en commun (Gemeinsames Lernen) ou dans des écoles spécialisées (Förderschulen. Une place doit toujours être proposée dans une école générale avec enseignement en commun (Gemeinsames Lernen) aux élèves qui ont besoin d'un soutien pédagogique spécialisé. Les parents peuvent toutefois encore choisir l'école spécialisée (Förderschule) pour leur enfant.

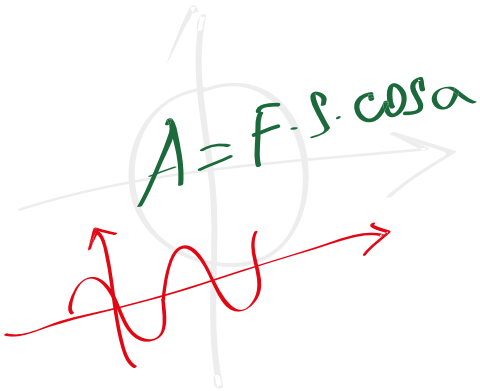

Cours de langue proposés

| Enseignement de langues étrangères

À la Hauptschule on enseigne l'anglais à partir de la cinquième classe.
À la Realschule on enseigne l'anglais comme première langue étrangère dès la cinquième classe et à partir de la sixième classe, le français en tant que langue supplémentaire. Il existe une Realschule qui commence dès la cinquième classe avec un cursus bilingue germano-anglais.
Au Gymnasium on enseigne dès la cinquième classe l'anglais, le latin ou le français comme première langue étrangère. A partir de la sixième classe une deuxième langue étrangère est obligatoire. Quelques lycées commencent dès la cinquième classe avec un cursus bilingue germano-anglais ou germano-français ou germano-italien ou germano-turc.

À la Gesamtschule on enseigne l'anglais comme première langue étrangère dès la cinquième classe. Au moins une deuxième langue étrangère est obligatoire si l'on veut obtenir le diplôme général d'accès à l'enseignement supérieur (Abitur). À la Gesamtschule l'élève peut commencer avec la deuxième langue étrangère à partir de la sixième classe ou à partir de la huitième classe ou avec l'entrée dans le second cycle de lycée.

La langue d'origine pourra reconnaître comme deuxième langue étrangère avec conditions speciales. Pour cela, votre enfant doit se soumettre à un examen de constatation de l'aptitude, appelé « Feststellungsprüfung ». Vous pouvez vous procurer les informations nécessaires auprès de l'école de votre enfant.

| Cours de langue d'origine (appelé autrefois cours de langue maternelle)

Dans beaucoup d'écoles les enfants peuvent apprendre la langue du pays d'origine de leur famille. La participation à ces cours est facultative. Il est important de cultiver sa langue maternelle. De plus une bonne note en cours de langue d'origine pourra compenser une mauvaise note dans une autre langue étrangère. Pour ces cours de langue d'origine des groupes d'études sont mis en place pour une ou plusieurs écoles. A Cologne il existe actuellement des cours de langue d'origine en 13 langues. Pour s'inscrire à des cours de langue d'origine, il faut s'adresser à la direction de son école.

Instruction religieuse

Dans la plupart des écoles, des cours de religion catholique et des cours de religion protestante sont proposés comme matières régulières. Dans les écoles confessionnelles (catholique ou protestante), la participation aux cours de religion est même obligatoire. Si vous souhaitez que votre enfant suive des cours d'instruction religieuse islamique, vous pouvez vous renseigner auprès de l'administration scolaire (Schulamt) sur les écoles proposant de tels cours. En plus il existe dans certaines écoles des cours sur l'islam en langue allemande en tant que matière à part entière. Des cours d'instruction religieuse gréco-orthodoxe sont également donnés dans une école de Cologne dans le cadre de l'enseignement dans la langue du pays d'origine.

Livres scolaires, fournitures scolaires

Les parents doivent payer une partie des frais pour les livres scolaires et les fournitures scolaires. Vous pouvez être exemptés de cette contribution si vous touchez le RMI (revenu minimum d'insertion - Sozialhilfe), dans le cadre de Hartz IV, de l'aide financière accordée aux demandeurs d'asile ou l'aide économique aux jeunes. Dans ce cas veuillez présenter une attestation actuelle et correspondante à votre situation à l'école. Vous pouvez l'obtenir auprès du Bureau d'aide sociale (Sozialamt).

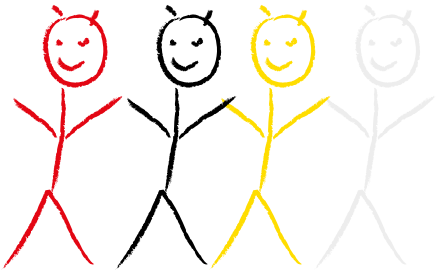

Règlement interne de l'école

Dès que beaucoup d'enfants et d'adultes sont voués à se côtoyer quotidiennement, certaines règles s'imposent afin d'assurer un climat scolaire calme et satisfaisant pour tous. Pour cette raison beaucoup d'écoles mettent en place un règlement interne spécifique qui a été voté par tous les partis concernés, à savoir les enseignants, les élèves et les parents d'élève.
Voici quelques extraits importants dont vous devez absolument être au courant.

| Droits et devoirs

Chaque élève a droit à l'enseignement, à une information concernant son niveau actuel, à des entretiens d'orientation et de conseil, à la libre expression, à une carte d'identité scolaire et à être entendu en cas de litige. Les devoirs de l'élève consistent à assister aux cours de manière ponctuelle et régulière et de respecter le règlement intérieur de l'école.

| Excuses

Si votre enfant ne peut se rendre à l'école en cas de maladie, vous devez immédiatement en avertir l'école. Dès que votre enfant pourra participer à nouveau aux cours, vous devrez informer l'école par écrit de la raison de son absence.

| Dispense de cours

Dans certains cas bien fondés votre enfant peut être dispensé de participer aux cours pour une durée d'au plus deux jours par semestre. Juste avant et après les vacances scolaires il n'est pas possible d'obtenir une dispense de cours.

Réunion de parents d'élève et journée de rencontre professeurs/parents

Le professeur principal invite les parents au moins une fois par an à une réunion de parents d'élève. La participation à cette réunion permet aux parents de mieux connaître l'instituteur ou l'institutrice de leurs enfants et de poser des questions concernant les cours et la situation de la classe. Au moins une fois par semestre chaque école invite les parents à une journée de rencontre professeurs/parents lors de laquelle vous avez l'occasion de vous entretenir individuellement et sur une base de confiance avec les instituteurs et institutrices de votre enfant.

Participation des parents d'élève

Vous avez la possibilité en tant que parent d'élève ou représentant légal de participer aux décisions prises au sujet des affaires scolaires en vous engageant dans les commissions suivantes:

| Conférence de classe

Les membres de la conférence de classe sont les professeurs qui enseignent dans la classe. Les représentants des parents d'élève - le président du conseil des parents d'élève (Klassenpflegschaftsvorsitzender) et son suppléant - participent régulièrement aux séances n'ayant droit qu'à une voix consultative.

| Conseil des parents d'élève au niveau de la classe

Les membres du conseil des parents sont les parents des élèves de la classe. Ils discutent sur tous les sujets concernant la classe. Les parents élisent le président et son suppléant qui défendront les intérêts de la classe dans le cadre de la conférence de classe et du conseil de l'école (Schulpflegschaft).

De plus ils envoient des représentants et des représentantes dans les conseils d'enseignement.

Tous les parents dont les enfants vont dans la même classe se rencontrent en règle générale une fois par semestre pour la réunion du conseil des parents afin de discuter de tous les sujets concernant la classe. Lors de la première séance de l'année scolaire ils élisent également leurs deux représentants. Ceux-ci défendent les intérêts de la classe au sein de l'école et participent avec une voix consultative aux conférences de classe.

| Conférence de l'école

Dans la conférence de l'école, le comité de participation le plus influent, les parents et les enseignants sont représentés.

La conférence de l'école décide de nombreuses affaires concernant l'école, aussi sur la question par exemple si les cours doivent avoir lieu étalés sur 5 ou 6 jours de la semaine.

| Conseil de l'école

On y retrouve les parents élus au sein des conseils des parents. Ce conseil élie le représentant des parents d'élève pour la conférence de l'école et délibère sur les différents thèmes les concernant au niveau de l'école.

| Association de soutien

Dans beaucoup d'écoles les parents d'élève ont créé une association de soutien. Les membres de l'association paient des cotisations et ont droit de recevoir des dons. Cet argent permet de soutenir le travail investi par l'école à l'occasion de différents évènements comme les fêtes de l'école, les excursions, etc.

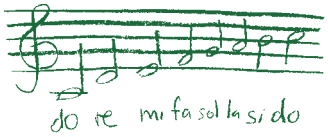

Impressum:

Stadt Köln

Die Oberbürgermeisterin

Kommunales Integrationszentrum
Kleine Sandkaul 5
50677 Köln

Telefon: 0221 22129292
Telefax: 0221 22129166
E-Mail: ki@stadt-koeln.de
Internet: www.ki-koeln.de

Gestaltung/Realisation:
Zebra Werbeagentur GmbH, Köln